



# Contrats aidés : Journée de mobilisation interprofessionnelle

10 novembre 2017



**Cf. également** le préavis de grève déposé par Solidaires Fonction publique pour cette journée.

Le gouvernement vient d'annoncer une baisse drastique des contrats aidés qui vont passer de 459.000 contrats signés en 2016 à 310.000 en 2017 puis 200.000 en 2018 avant une suppression totale prévue en 2020. Les conséquences sociales et humaines sont dramatiques alors que le gouvernement n'a toujours rien prévu pour remplacer ces postes. Ces derniers, financés en grande partie par l'Etat, permettent principalement à des associations et à des collectivités territoriales d'embaucher des personnes éloignées de l'emploi pour des missions d'intérêt général : animateur/animateur socio-culturelle, coordinateur/coordinatrice d'association, formateur/formatrice, auxiliaires de vie scolaire auprès d'élèves en situation de handicap, secrétaire de Mairie, etc.

Bien que précaires et critiquables, ces contrats sont l'unique source de revenus de centaines de milliers de personnes et leur disparition va avoir un impact considérable pour les personnes salarié.e.s dont bon nombre de salarié.e.s associatifs engagé.e.s, mais aussi pour tous les citoyens et toutes les citoyennes qui bénéficient indubitablement du travail de ces personnes.

Après la journée réussie du 18 octobre (rassemblement devant rectorat de Paris + rassemblement

Panthéon), le 10 novembre est la prochaine date de mobilisation à construire.

Peser dans la situation sociale actuelle, accompagner les personnes en contrats aidés dans la lutte pour pérenniser leur emploi demande à organiser des actions le plus largement possible, dans un grand nombre d'endroits. La date du 10 novembre veut répondre à cet enjeu.

Sur Paris, une intersyndicale (ASSO, CGT ) se met en place. Un appel à la grève est porté par ASSO. Un préavis sera déposé dans la Fonction publique afin de couvrir les personnes qui veulent s'engager dans l'action.

## **LE TRACT SOLIDAIRES**

## Contrats aidés :

Non au plus grand plan de licenciement de l'Histoire !!!

**149 000 emplois en CAE, CUI, CIE, Contrats d'avenir supprimés en 2017**

**+ 110 000 supprimés en 2018**

**Total = 260 000 emplois supprimés sur 2017-2018**

De nombreux secteurs professionnels sont concernés: collectivités territoriales, associations, éducation nationale, santés sociaux, culture, petites entreprises, régies de transport, etc.

Cette mesure s'attaque à une catégorie de salarié-e-s déjà trop précarisé-e-s et dont il faut dénoncer l'absence de réels statuts (salaire, formation, protection sociale, etc). De nombreuses personnes en contrat aidé, n'ont pas été ou ne seront pas renouvelées sans autre solution, et c'est maintenant la case chômage ! Nous ne sommes pas jetables!

Le gouvernement se diversifie dans la précarisation ! En réponse, c'est le recrutement massif de « Services Civiques » qui est vanté pour faire « baisser le chômage ». Or, ils ne dépendent pas du Code du Travail et perçoivent une "indemnité" de moins de 600 euros par mois, alors qu'on leur attribue des fonctions relevant d'emplois salariés! Dans tous les secteurs professionnels, les formes précaires de salariat, encouragées par la loi travail XXL et ses ordonnances, se multiplient: contractuel-le-s, CDD, auto-entrepreneur-ses...

Une mesure de plus d'austérité et de baisse des financements publics, cette décision est un véritable plan de licenciement massif et met particulièrement à mal des missions d'intérêt général au détriment de toutes et tous. Nombre d'associations et d'activités portées entre autres par ces salarié-e-s vont disparaître, au détriment de tou-te-s. Nombre de postes de surveillant-e-s et d'adjoint-e-s administratifs dans les écoles, collèges, lycées, sont supprimés, au détriment de l'éducation de nos enfants...

Le 10 est une étape fondamentale pour nos revendications. Continuons la mobilisation le 16 novembre, nouvelle journée de mobilisation intersyndicale!

### **Nous exigeons :**

1. **Le maintien de nos emplois, la CDI-sation dans le privé, la titularisation dans la fonction publique de tou.te.s les salarié.e.s en contrats aidés**
2. **L'abrogation des mesures dérogatoires au droit du travail:** la prime de précarité pour les CDD, la comptabilisation dans les effectifs de l'entreprise, un volume-horaire de 24h minimum, la reconnaissance de l'expérience...
3. **Un financement pérenne et durable** à la hauteur des besoins pour le secteur non-marchand et les services publics contribuant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales
4. **L'abrogation des exonérations patronales attachées aux contrats aidés** pour la préservation de notre modèle social basé sur la solidarité et la répartition
5. **Le retrait de la Loi travail XXL et des ordonnances Macron**

En grève et dans la rue le 10 novembre !



## **ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF**

**10 Novembre : Faisons reculer le gouvernement sur les contrats aidés et débutons la déprécarisation du secteur associatif !!**

---

Mobilisé depuis le mois d'août dernier contre la décision du Gouvernement de supprimer brutalement des 260 000 contrats aidés entre 2017 et 2018, entraînant le plan de licenciement le plus important de notre histoire, le Syndicat ASSO poursuit sa mobilisation le 10 Novembre et après pour faire reculer le gouvernement et déprécariser le secteur associatif.

Le secteur associatif n'a pas à être un laboratoire de précarité, la suppression des contrats aidés s'inscrit dans une longue succession de choix entraînant une libéralisation du secteur associatif avec des conséquences dramatiques pour les salarié.e.s. : Recours massif aux contrats aidés particulièrement précaires, aux volontariats de service civique (qui n'ont même pas de contrats), aux CDD, bas salaires, temps partiels imposés heures supplémentaires impayées, etc. **Seuls 53 % des salarié.e.s associatifs sont en CDI contre 80 % dans le secteur privé...**

**Mobilisons-nous, mettons-nous en grève le 10 Novembre partout en France pour mettre fin à ce plan de licenciement massif. Défendons et revendiquons nos droits !**

Le syndicat ASSO demande au Gouvernement :

1. Le maintien des emplois et la CDI-sation de tou.te.s les salarié.e.s en contrats aidés
2. L'abrogation des mesures dérogatoires au droit du travail (prime de précarité pour tous les CDD, comptabilisation dans les effectifs de l'entreprise, un volume horaire de 24h minimum...)
3. Un financement pérenne et durable à la hauteur des besoins pour le secteur associatif et les services publics prenant la forme de subvention pluriannuelle de fonctionnement
4. L'abrogation des exonérations patronales attachées aux contrats aidés et aux bas salaires

Retrouvez la carte des mobilisations pour la journée du 10 Novembre :

[www.syndicat-asso.fr/cartocrise](http://www.syndicat-asso.fr/cartocrise)

Contact : Florian Martinez (06 08 02 49 35) ; Lucie Bellotto (06 88 06 01 26)

*Communiqué de presse ASSO-Solidaires, le 9 Novembre à Paris*

### **Mobilisation sur Paris**

Afin de soutenir l'action des CUI CAE - Emplois Aidés - **une manifestation partira vendredi 10 novembre à partir de 14h place de la Bourse en direction de la République.**

Cette mobilisation demande la pérennisation et la CDIisation des emplois aidés que le retrouve dans toute une série de secteurs (Associatif, RATP, Éducation Nationale, collectivités territoriales...)

Solidaires Paris soutient cette action et vous invite à participer à cette mobilisation afin de mettre fin à la précarité.

Ci-dessous le tract unitaire des unions départementales Solidaires et CGT et des collectifs.



# Macron VIRE les salarié-es en Contrats Aidés, Pénicaud persiste :

**Vendredi 10 novembre :**

**Stoppons-les !!!**

La suppression brutale en août dernier des emplois aidés impacte les associations, les collectivités territoriales, l'éducation nationale, la santé, Pôle emploi, la RATP... Malgré les différentes mobilisations dans toute la France depuis la rentrée, aucune négociation nationale n'a été ouverte par le gouvernement.

Cette mesure touche des salarié.e.s déjà trop précarisé.e.s et sans réels statuts. De nombreuses personnes en contrat aidé n'ont pas été ou ne seront pas renouvelé.es avec un retour à la case chômage sans anticipation ni alternative ! Cette décision fragilise aussi les associations et les services publics déjà durement impactés par d'autres coupes budgétaires. Elle traduit une ignorance et un mépris de la société civile, des salarié-es, de l'importance de la continuité des services publics et de l'intérêt général.

Des suppressions de  
contrats aidés en MASSE :

2017 : -149 000

2018 : -110 000

= 259 000 emplois  
supprimés sur 2017-2018

Proposer de « remplacer des salarié-es en contrats aidés », par le recrutement massif des « Volontaires en Services Civiques » (16-25ans) pour assumer des fonctions relevant d'un cadre salarié alors qu'ils ne perçoivent qu'une simple indemnité de 600 € par mois est inadmissible !

A ce déni des salarié.es précaires, s'ajoutent des baisses des budgets de la Politique de la ville, des droits des femmes, de la culture, des collectivités territoriales, de l'Etat... Avec pour effet, la disparition d'associations, de services utiles à la population, dans les quartiers populaires notamment. Cette disparition, c'est autant de perte d'activités non marchandes menées par les salarié-es en contrats aidés : médiation, insertion et accès au droit avec des associations, agents d'accueil à Pôle Emploi ou à la Mairie de Paris., adjoint-e-s administratifs dans l'Education Nationale ...

**Soyons ensemble Vendredi 10 novembre dans la rue**, pour une Journée Noire, étape fondamentale pour nos revendications. Continuons la mobilisation le 16 novembre, nouvelle journée d'action unitaire contre les ordonnances et la loi travail XXL !

## En action vendredi 10 Novembre, nous demandons :

1. **Un financement pérenne et durable** pour le secteur non-marchand et les services publics à la hauteur des besoins
2. **Le maintien des emplois/arrêt du plan de SUPPRESSION** des contrats aidés/ réembauche des salarié-es non renouvelé-es sur de vrais emplois
3. **Des conditions de travail dignes** : un salaire décent, CDI dans les associations... et titularisation dans la fonction publique
4. **L'ouverture de négociations** avec l'Etat, la ville de Paris et la Région et l'ensemble des secteurs concernés

**En actions et dans la rue Vendredi 10 novembre !**

**A partir de 14h : Place de la Bourse, devant l'AFP**

**15 h : Manifestation Bourse-République**

*(Parcours à confirmer)*



Collectif des Coûteux.ses et Inefficaces



Paris, le 6 novembre 2017 - Contacts des organisations signataires :

Le collectif [couteuxsetinefficaces.wordpress.com](http://couteuxsetinefficaces.wordpress.com) ; le collectif des Contrats aidés de la ville de Paris - [collectifcavp@gmail.com](mailto:collectifcavp@gmail.com) (soutenu par la cgt ville de Paris et Supap fsu Paris), la CGT Paris - [accueil@cgt.fr](mailto:accueil@cgt.fr); Collectif des Associations citoyennes – [contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net); Réseau Réemploi IDF ; Réseau Féministe Ruptures. Solidaires Paris...



- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales > Mobilisations locales et sectorielles >
- **Adresse de cet article :**  
<https://solidaires.org/Contrats-aides-Journee-de-mobilisation-interprofessionnelle>